

**Responsable UE**

Marc Wendelski

**Président de jury**

Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**

Carine Dujardin

**Contact**

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

**Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre

20 crédits • 400 points • 240 heures

Corequis : 3F200 Atelier de l'option

## Activité.s d'apprentissage

---

**F3150 - Rapport écrit**

6 crédits • 120 points • 60 heures • Wendelski Marc

**F3602 - Photographie atelier (jury)**

14 crédits • 280 points • 180 heures • Wendelski Marc

## Acquis d'apprentissage

---

Par le **rapport écrit** qui accompagne le travail artistique de fin d'études, l'étudiant démontre qu'il est capable de :

- Produire un travail écrit structuré en veillant à respecter les règles orthographiques, grammaticales et les divers contraintes (syntaxe, sommaire, bibliographie, mise en forme,...)
- Rédiger un travail de fin d'études en relation avec son travail de jury artistique, en veillant à contextualiser son projet et à expliciter de façon critique sa démarche artistique.
- Démontrer son autonomie au travers de ses rencontres avec son promoteur (organisation, gestion du temps/suivi)

Par le **travail artistique de fin d'études**, l'étudiant démontre qu'il est capable de :

- Traduire en images sa vision du monde et son interprétation du réel.
- Réaliser une production photographique sur base d'un cahier des charges
- Développer diverses pistes créatives et techniques, fruit de sa recherche exploratoire.
- Mobiliser les techniques et modes de production appropriés à son projet photographique.
- Positionner son travail artistique, de manière critique, notamment par rapport à l'esthétique et à l'art contemporain.

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

---

Le travail de fin d'études d'un bachelier se compose d'une production artistique et d'un rapport écrit qui traite d'une thématique en lien avec le projet artistique de fin d'études. La production artistique est évaluée par un jury externe exclusivement.

**La note finale de l'UE "TFE" correspond à la moyenne des résultats obtenus aux différents cours qui composent l'UE, pour autant que la note du jury artistique soit d'au moins 10/20.** Si ce seuil de réussite n'est pas atteint pour le jury artistique, la note de l'UE correspondra à la note obtenue au jury artistique. En cas d'échec, aucune des activités qui composent l'UE "TFE" ne peut être représentée en seconde session.

**Le travail artistique** de fin d'études est évalué par un jury externe, c'est-à-dire un jury majoritairement composé de membres extérieurs à l'ESA. Les enseignants qui ont assuré l'enseignement dans le cours au jury participent à titre consultatif seulement, ils n'évaluent pas les étudiants. Seuls les travaux supervisés de façon régulière par au moins l'un des professeurs d'atelier seront présentés le jour du jury externe.

Le travail artistique représente pour l'étudiant l'opportunité de démontrer et de mettre en valeur ses acquis et son engagement artistique. Il se veut être l'aboutissement de ses 3 années

d'études en photographie

Le projet artistique consiste en la réalisation d'un travail photographique libre dans sa thématique en accord avec la finalité de la formation. □ Il peut donc avoir une orientation purement artistique ou une orientation de photographie appliquée. □

Le projet est constitué uniquement de photographies liées au projet de fin d'études, non évalués par les enseignants. L'étudiant ne peut pas présenter des travaux de l'année.

Seuls les travaux supervisés par au moins l'un des professeurs d'atelier seront présentés le jour du jury externe.

**Le travail écrit de fin d'études** est évalué par le jury d'évaluation du rapport écrit. Il se compose d'un promoteur et d'un lecteur. La pondération ; chaque note contribue dans les mêmes proportions pour la note finale du rapport écrit.

Un écrit non déposé dans les délais impartis sera sanctionné de la mention non présenté : 0/20

LE RAPPORT écrit est un **travail personnel**, un **écrit original** qui permet à l'étudiant de développer ses capacités d'analyse, de synthèse et de présentation. Cet écrit pose notamment un regard critique sur la démarche artistique et le processus de création du projet de jury externe en vue développer **l'analyse réflexive** (la pratique de l'analyse réflexive) de l'étudiant. Ce **rapport écrit est donc en lien direct avec le projet artistique** soumis au jury externe.

## Compétences

---

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 de notre référentiel interne.

## Objectifs

---

Ils correspondent aux acquis d'apprentissages spécifiques.

## Mode d'évaluation pratiqué

---

Le jury d'évaluation du travail écrit se compose du promoteur et du lecteur. La pondération : chaque note contribue dans les mêmes proportions pour la note finale.

L'UE TFE ne peut faire l'objet d'une seconde session. Les deux éléments qui composent cette UE ne sont pas sécables.

Le rapport écrit doit être remis en version électronique et en version papier.

> La version électronique du mémoire doit être chargée sur MyIntranet.

Cette version numérique est celle qui fait foi. Elle ne pourra en aucun cas être modifiée après le dépôt.

Le corps du rapport et les annexes éventuelles doivent figurer dans le même fichier PDF.

> La version papier doit être remise selon les modalités suivantes:

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

### Objectifs

---

Produire et présenter un travail photographique et/ou vidéographique personnel cohérent et pertinent tant dans sa forme que sur le fond. Définir les axes de recherches, les modes opératoires, la démarche générale et les questions soulevées par le projet. Considérer les contraintes opératoires et techniques propres aux projets proposés. Planifier et organiser son travail en fonction de ces contraintes. Elaborer une présentation aboutie et soignée du travail global sous forme d'exposition, de publication, ou sur support multimédias. Lors du jury de fin d'étude, l'étudiant.e devra être en mesure d'expliquer les enjeux de son travail, d'exposer ses recherches et de poser un regard critique sur la concordance de ses choix plastiques et de son intention.

### Contenu

---

Le contenu de cet atelier est défini par les projets individuels de chaque étudiant.e en fonction des thèmes et des techniques à explorer dans le cadre du TFE.

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Le cours mêle plusieurs méthodes pédagogiques : Recueil et définition des projets de TFE initiaux.

Travail individuel et collectif en atelier / laboratoire. Réflexions en groupes hétérogènes sur l'analyse des images produites.

Immersion au sein de projets de résidences.

Ateliers de pratique du studio, de post-production, de laboratoire et d'impression autour des projets.

Visites d'expositions.

Rencontres avec des personnes ressources extérieures sous forme de Workshops (deux photographes invités).

### Mode d'évaluation pratiqué

---

- Jury extérieur invité, composé de photographes et de professionnels du secteur des arts, de la culture ou des médias.

- Les membres du jury rencontrent individuellement chaque étudiant et remettent une note.

- Les notes sont débattues entre les membres du jury.

- Une note globale est définie et les professeurs n'interviennent pas dans les décisions.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours